
CLAUDIA RUIZ : Bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel mensuel de LACRALO en ce lundi 28 juin 2021 à 23 h UTC.

Sur l'appel d'aujourd'hui, nous avons du côté anglais Sergio Salinas Porto, Harold Arcos, Maribel Sanchez, Vanda Scartezini, Carlos Aguirre, Lilian Ivette De Luque, Alberto Soto, Olga Cavalli, Lito Ibarra, Sylvia Herlein-Leite et Gilberto Lara. Du côté anglais, nous avons Claire Craig. Et nous avons reçu les excuses de León Sanchez et d'Antonio Medina Gomez.

Au niveau du personnel, nous avons Silvia Vivanco et moi-même, Claudia Ruiz. Je vais m'occuper de la gestion de l'appel.

Deux autres personnes nous ont rejoints.

Les interprètes aujourd'hui sont David et Claudia pour l'espagnol, Esperanza et Bettina pour le portugais et Claire et Isabelle pour le français.

Avant de commencer, je vous demande à tous de bien donner votre nom avant de prendre la parole. Merci beaucoup.

Sergio, c'est à vous.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Claudia.

Bonjour, bonsoir à tous. Je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui. Nous allons de nouveau nous retrouver pour cette réunion.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Il y aura des mises à jour sur l'ICANN71. Nous allons également parler des élections et d'autres sujets pendant cet appel qui durera 60 minutes.

Je vais passer la parole au secrétaire de LACRALO de manière à ce qu'il puisse lire l'ordre du jour. Donc Harold, c'est à vous.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup Sergio.

Pendant l'appel d'aujourd'hui, nous aurons des mises à jour des différents groupes de travail de LACRALO. Et nous parlerons des questions internes ainsi que de ce qui s'est passé pendant l'ICANN71. Il y aura aussi des commentaires des membres de l'ALAC. Nous parlerons de l'ICANN71 et Lilian De Luque nous parlera des réseaux sociaux. Claire nous parlera de la participation au panel sur le modèle de la gouvernance de l'internet. Le Point 7 sera la mise à jour régionale. Il y aura ensuite l'atelier, les élections et enfin, le point 10, point divers.

Je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter à l'ordre du jour, quelque chose à amender ou à corriger ? Je ne vois pas de main levée puisque personne ne s'est exprimé. L'ordre du jour est adopté.

Sergio, c'est à vous.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci beaucoup Harold.

Commençons donc par les mises à jour des groupes de travail.

Tout d'abord, je vais demander à Carlos. Carlos, est-ce que vous pouvez nous faire une mise à jour maintenant ou est-ce que ce sera pour la prochaine fois ?

CARLOS AGUIERRE : J'ai demandé à Harold de me donner un peu de temps jusqu'au prochain appel de manière à ce que je puisse collecter toutes les informations de l'ICANN71 et préparer une bonne présentation avec les différents progrès effectués et les différents points à discuter, donc la prochaine fois s'il vous plaît.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, tout à fait, je comprends. Nous n'avons pas tout à fait terminé notre travail là-dessus. C'était important, il y avait les élections, nous nous sommes retrouvés pour une évaluation, etc., donc pas de problème. Nous avançons.

Harold, allez-y.

HAROLD ARCOS : Oui Sergio. Je voulais mentionner que dans l'ordre du jour, nous avons les différents liens, tout ce qui a été effectué. Mais l'idée, c'était que les présidents puissent dire quelque chose. Certains ne vont pas faire de commentaires aujourd'hui, mais qu'ils puissent s'exprimer.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui. Adrian a envoyé ses excuses, il avait une autre réunion en même temps.

Je ne sais pas si Sylvia est là. Sylvia, est-ce que vous souhaitez dire quelque chose ? Sinon, nous passons.

SYLVIA HERLEIN LEITE :

Je suis là. J'espère que vous me voyez. Très bien.

En ce qui concerne l'acceptation universelle et les IDN, nous travaillons sur cette question des IDN. Nous en avons parlé lors du dernier appel. Nous sommes en contact avec les ccTLD d'Amérique latine et des Caraïbes, ce qui reflète le rôle de notre groupe. Nous travaillons sur les « ç » et autres. Nous n'avons toujours pas fait de progrès.

En ce qui concerne le groupe d'acceptation universelle, nous travaillons avec une personne qui sera la coprésidente de ce groupe de travail. Donc nous allons envoyer une proposition officielle à ce groupe de pilotage de l'acceptation universelle avec pour objectif d'être désignée comme initiative régionale. Nous le faisons déjà, nous travaillons de manière active à ce niveau. Nous avons organisé des groupes de travail avec LACRALO, donc nous travaillons là-dessus. Nous travaillons à l'envoi des documents et dans quelques jours, nous allons envoyer notre travail.

Nous travaillons avec les trois groupes pour organiser un cours également pour les utilisateurs finaux sur l'acceptation universelle. Nous en avons parlé. Au tout début, nous avons décidé que ce cours s'adresserait aux spécialistes techniques de la région. Nous avons reçu 170 candidatures, même si un certain nombre n'a pas participé. Mais nous avons maintenant au moins une base de données de personnes qui s'intéressent à ce sujet. Donc nous allons les contacter à l'avenir

parce qu'au mois de septembre par exemple, nous allons avoir un cours sur l'acceptation universelle qui ciblera les utilisateurs finaux. Donc nous allons envoyer une invitation à toutes les ALS pour qu'elles puissent y participer.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Sylvia. Je souhaite vous féliciter parce que vous avez fait un excellent travail, Adrian et Marcelo également ; tout le groupe a beaucoup travaillé à plusieurs niveaux au sein de l'ICANN, tout ceci au sein d'un groupe de travail qui est toujours un petit peu en cours de constitution.

Si vous regardez l'ordre du jour, vous voyez qu'il y a plusieurs groupes de travail qui pour certains ne se sont pas encore retrouvés, par exemple celui sur les noms géographiques. Il y a des postes de disponibles, donc je vous invite tous à participer à ces groupes de travail pour commencer un petit peu à élargir ou renforcer le travail dans la région. Il est important de bien comprendre ce qui se fait dans la région. Et je crois que c'est là où nous en sommes. La région doit prendre position et devenir leader à l'ALAC certes, mais aussi au niveau de la région. Il faut que les personnes d'Amérique latine soient impliquées, que cet effort soit collectif.

Merci beaucoup Sylvia. Allez-y.

SYLVIA HERLEIN LEITE : Si vous me permettez, une personne de NARALO est entrée en contact avec nous pour nous demander si on pouvait leur donner des informations sur ce cours que nous avons fait. Donc ils sont en train de

faire ce même cours à NARALO, donc on va leur fournir l'expérience que nous avons et ils vont le refaire.

SERGIO SALINAS PORTO : Laura Margolis, vous avez la main levée. Allez-y. Laura, vous êtes en muet, on ne vous entend pas. Laura ? On ne l'entend plus.

SILVIA VIVANCO : Est-ce que Claudia peut nous indiquer si elle est là ?

LAURA MARGOLIS : Bonsoir. Excusez-moi, j'ai eu un problème de connexion. Me voilà.

Bonsoir à tous. À propos de ce que disait Sylvia, je voulais dire que comme vous le savez, j'appartiens à la ccNSO. Je peux vous fournir des contacts si vous en avez besoin pour avancer sur la question de l'acceptation universelle.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Laura. Très bien, parfait. Mettez-vous au travail Laura avec Sylvia et essayez d'avancer dans ce domaine.

Lilian, allez-y, vous avez la parole.

LILIAN IVETTE DE LUQUE : Comme Sylvia appartient au groupe d'acceptation universelle, je dois dire que je suis très satisfaite du travail réalisé et du processus d'initiative locale qui finalement se cristallise.

Je voulais vous dire qu'au mois de juillet, notre première newsletter du groupe de communication de l'acceptation universelle va sortir. Maintenant que j'entends Sylvia qui parle de ce projet, je pense que ce serait bien qu'on se mette en contact pour écrire un petit article sur ce qui a été fait puisqu'on a déjà un blog de Silvia Vivanco, et maintenant demander à Sylvia Herlein quels sont les résultats de ce premier cours qu'ils ont réalisé sur l'acceptation universelle, donner des informations sur le sous-groupe, le coprésident de ce groupe, etc. Je pense que ce pourrait être quelque chose de tout à fait positif. On va essayer de diffuser cette newsletter entre le 5 et le 10 juillet, donc on a le temps pour écrire cet article. J'espère que Sylvia est d'accord avec moi. Et à ce moment-là, on se mettra d'accord ensemble pour rédiger cet article.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci Lilian. Ce serait très bien qu'un article sorte parlant de ce travail que vous faites sur l'acceptation universelle, Sylvia.

Je crois que nous n'avons pas d'autres rapports des groupes de travail. Je ne sais pas si Marcelo est là, mais je ne crois pas qu'il soit là. Peut-être que Maribel, vous avez participé, vous voulez présenter votre rapport ? Sinon, on passe là-dessus et on le verra le mois prochain ensuite.

J'en profite pour vous avertir, la semaine prochaine, il va y avoir une réunion du Conseil d'Administration au cours de laquelle nous allons souhaiter la bienvenue formellement, ce que nous faisons déjà, dans le cas de Claire Craig et de Carlos comme membres de l'ALAC. Pour le reste, je crois qu'il n'y a pas de changement. Mais ces nouveaux

membres qui vont rentrer au Conseil vont avoir un rôle important à jouer pour la prochaine réunion du mois de novembre ICANN72.

Ce que je suis en train de dire est aussi lié à ce qui va être repris lors de l'atelier de stratégie régionale de LACRALO. Je suppose que dans 15 jours, nous aurons notre première réunion si nous parvenons à organiser quelques points au niveau du Conseil. Mais l'idée serait d'organiser cette réunion dans une quinzaine de jours. À ce moment-là, on aura notre ordre du jour qui sera déjà élaboré. Je vais parler avec le personnel de l'ICANN pour leur donner quelques informations sur les points que nous voudrions aborder avec les autres membres du Conseil.

Ensuite, nous avons Sylvia et Sindy. Bonjour Sindy, nous sommes ravis que vous soyez ici avec nous ce soir. Vous allez faire quelques commentaires sur la réunion, sur ce qui se passe au sein de l'ALAC. Il va y avoir notre rapport présenté par le membre de l'ALAC. Donc bienvenue Sylvia, bienvenue Sindy. Je pense que vous allez vous relayer là-dessus, donc vous avez la parole, Sylvia et Sindy.

SYLVIA HERLEIN LEITE :

Je vais commencer. Merci Sergio.

Le mois dernier, au niveau de l'ALAC, nous n'avons eu qu'un vote. Il s'agit d'une nouvelle ALS qui s'appelle [inaudible]. Et tout le reste de l'activité s'est concentrée sur la réunion de l'ICANN71.

Je voulais commenter quelques petites réunions auxquelles je n'ai pas pu participer en direct à cause de l'horaire mais dont j'ai écouté l'enregistrement. Mais je voulais vous dire que lorsque l'ALAC a commencé ses travaux pour l'ICANN71, nous avons eu la visite de

Maarten Botterman qui est entré dans notre réunion virtuelle. Il a félicité l'ALAC pour le travail réalisé pendant ces mois de pandémie. Il a souligné que pour continuer à travailler pour le bien de la communauté mondiale, nous devons renforcer le modèle multipartite.

Ensuite, on a parlé de différents thèmes, puis il y a eu débat sur cette question, à savoir si nous sommes sur la bonne voie dans notre façon de travailler sur ce modèle multipartite qui est au centre de notre travail.

Il y a eu plusieurs séances pendant lesquelles on a parlé de ces thèmes et Maarten Botterman a dit que l'ALAC, nous savons travailler au niveau des réunions régionales et cela est aussi en relation avec ce qui a été dit lors de la dernière séance avec Göran et Nick Tomasso. On a parlé de l'enquête à laquelle je pense que vous avez sûrement répondu concernant la prochaine réunion de l'ICANN, ICANN72, pour connaître l'opinion du public, savoir si on préfère faire cette réunion en présentiel ou en virtuel. Et il y a des propositions de faire cette réunion au niveau des régions, peut-être ne pas faire une grande réunion de l'ICANN mais faire des petites réunions partielles de façon à pouvoir surmonter les problèmes de voyage mais nous réunir quand même. Donc ce serait un système qu'on a appelé hybride avec des personnes qui assistent à distance et d'autres personnes qui assistent de manière présentiel. Ce sera probablement le système qu'on va utiliser pour l'ICANN72 mais aussi probablement pour l'année prochaine.

On a aussi eu une réunion avec le GAC comme d'habitude. Et la principale question que nous avons abordée a été l'utilisation malveillante du DNS. Nous en avons déjà parlé à plusieurs reprises. C'est quelque chose qui nous préoccupe depuis longtemps, mais il y a

d'autres groupes, par exemple on sait qu'à la GNSO, il y a la chambre des parties contractantes qui a aussi un groupe sur l'utilisation malveillante du DNS et qui travaille sur ce thème. Par conséquent, c'est un thème sur lequel nous avons débattu avec le GAC. Et Olivier Crépin-Leblond a parlé de la gouvernance de l'internet et de la gouvernance des ccTLD et des différents modèles juridiques qui existent. Au cours de cette séance, il y a eu aussi un témoignage des utilisateurs finaux concernant les ccTLD.

Quoi d'autre... Il y a eu une réunion plénière très importante au cours de laquelle on a parlé des listes de blocage et de réputation qui sont une manière de faire un suivi de la réputation d'un nom de domaine et cela permet d'analyser. Cela est fait par l'ICANN et par d'autres parties contractantes et l'objectif est de freiner l'utilisation malveillante du DNS encore une fois. D'après ce qu'ils ont dit, il peut y avoir ce qu'on appelle des faux positifs ou des résultats de personnes qui n'ont pas fourni les renseignements nécessaires. On a parlé du DNS. Ce n'était pas exactement le centre du sujet, mais on a abordé aussi l'utilisation malveillante du DNS dans cette réunion.

Comme je vous l'ai dit aussi au début, pour les différentes parties, nous cherchons des statistiques qui nous indiquent de manière quantitative que tout cela fonctionne, par exemple avec des informations concernant les activités des ALS et d'autres choses.

Un nouvel acronyme qui vient d'apparaître que nous allons entendre, c'est le EPDP 3.0. C'est un système qui vise à moderniser la façon dont on fait les PDP, ou PDP accéléré.

Voilà, c'est plus ou moins les thèmes qui ont été abordés pendant cette dernière réunion de l'ICANN71. Merci Sergio.

SERGIO SALINAS PORTO : Sindy, allez-y, vous avez la parole.

SINDY OBED : Je peux parler. Est-ce que vous m'entendez maintenant ? D'accord. Merci beaucoup.

Et bonsoir à tout le monde. Merci Sergio, merci Sylvia qui a bien résumé avec un bref résumé de la situation de l'ALAC et des activités de l'ALAC surtout. Moi, je vais surtout parler du RGPD en tant que technologie.

C'est une séance avec Hadia qui était aussi en session à l'ICANN. Il traite de l'implication de la propriété intellectuelle pour la poursuite des travaux sur la politique RGPD au sein de l'ICANN.

La question, c'est : un nom de domaine est-il une marque ? C'est cela d'abord. La réponse, c'est bien sûr pas nécessairement, mais il peut être utilisé comme tel, c'est-à-dire s'il est utilisé dans le contexte des affaires pour se distinguer des autres produits. Il y avait dans cette session le cybersquattage, [inaudible] une marque devient votre propriété, qu'elle soit en effet ou nom. Un nom de domaine n'est possédé [inaudible] usage. C'est quoi le problème avec l'applicabilité après le RGPD ? Si vous pouvez établir que votre nom de domaine a été utilisé comme une marque, comment vous pouvez obtenir les coordonnées du contrevenant présumé en vertu du droit des marques de la Common law ou du droit de la consommation, donc on va parler un peu de cela.

C'est surtout d'abord l'accès aux données pour prendre des mesures contre les personnes, sociétés qui ont détourné et abusé de votre nom de domaine. Vous avez besoin de vos coordonnées, donc les informations dans la grande base de données WHOIS de l'ICANN.

D'autres questions, où sont les informations et quelles sont les règles d'accès ? Et êtes-vous admissible à l'accès, l'accès peut-il être refusé ? Pouvez-vous faire appel au rapport final de la spécification temporaire sur les données d'enregistrement de gTLD ? D'autres questions, c'est où sont les informations et quelles sont les règles d'accès que nous avons déjà évoquées tout à l'heure ?

À présent, on a déjà dit que ces informations sont au bureau d'enregistrement et [inaudible] avec WHOIS, qui est toujours sous le contrôle de l'ICANN. Donc êtes-vous admissible à l'accès ? En supposant que les données soient détenues par le registre avec accès viable et central Gateway manager. Le plaignant est une organisation ou une personne accréditée ? Est-ce une personne physique ou une personne morale ? Et sont-elles éligibles ? Ce sont autant de questions. En l'absence d'exigences légales, la divulgation ne peut être refusée uniquement en l'absence d'éléments, une ordonnance du tribunal, [inaudible] à comparaître, [inaudible] en cour, une procédure UDPR. Ce qui est important, on sait que bien sûr l'ICANN suit de très près non seulement l'évolution de la technologie, mais l'évolution de la technologie avec la venue des nouvelles normes de l'Union européenne sur la protection des données et du RGPD. On sait tous aussi que son implication est importante dans le domaine de la protection de la propriété intellectuelle. On sait aussi qu'on doit aussi continuer à proposer des politiques pour pouvoir assurer un meilleur avenir et une

meilleure cohérence entre politiques de l'ICANN et les politiques du RGPD pour permettre que certains problèmes soient résolus.

Merci beaucoup. J'espère avoir été clair.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Sindy. Cela améliore toujours les choses quand vous participez, donc merci beaucoup.

Je vois que Carlos a levé la main. Allez-y Carlos.

CARLOS AGUIRRE : Merci Sergio.

Il y a deux questions pour Sindy parce qu'il a mentionné les différentes questions, enfin deux en particulier qui m'intéressent. Il y en a une dont on parle depuis un certain nombre d'années, à savoir si un nom de domaine est une marque, vous l'avez mentionné. Nous en avons d'ailleurs parlé lors de l'ICANN71. Donc j'aimerais savoir s'il y a eu une conclusion qui a été trouvée là-dessus. On a toujours dit qu'une marque identifiée à un produit avec un nom de domaine identifie un lieu sur internet et que juridiquement, c'est très différent. Les natures sont différentes et cela n'a aucun lien. Donc ce que j'aimerais savoir, c'est s'il y a eu un consensus ou une définition peut-être en dehors du fait que nous savons bien que les marques de commerce et les marques en général ont des lobbys très importants au sein de l'ICANN et travaillent au sein de l'ICANN. Mais j'aimerais bien savoir s'il y a eu peut-être de l'autre côté des gens qui ont dit qu'un nom de domaine n'aurait rien à voir avec une marque. C'était ma première question.

Ma deuxième question, c'est en fait une demande. Je vois que Sindy a fait un excellent travail et tout ce qui a été mentionné sur le WHOIS et le RGPD, est-ce que vous pourriez nous envoyer un résumé ou un rapport ou peut-être un lien qui nous permettrait d'avoir accès à tout ceci ? Merci.

SERGIO SALINAS PORTO : Sindy, vous pouvez répondre si vous voulez. Allez-y, vous avez la parole.

SINDY OBED : D'accord, merci. Merci beaucoup pour la question.

Pour la première question qui concerne surtout si un nom de domaine est une marque, on l'a dit, c'est évoqué dans la présentation de Hadia que je vais quand même envoyer comme référence. Ce n'est pas nécessairement le cas, mais comme je l'ai mentionné, il peut être utilisé comme tel, donc pas nécessairement. Cela dépend s'il est utilisé dans la vie des affaires pour se distinguer des autres. C'est comme cela que je l'avais compris aussi. C'est cela. Pour savoir si le nom de domaine est une marque ou non, il faut savoir dans quel contexte ce nom de domaine a été utilisé ou acheté. C'est ce que je peux dire.

Pour l'autre question, oui, je peux vous envoyer les liens pour avoir accès à ces présentations qui ont été affichées normalement. Ces présentations sont en anglais. Je pense que ce sera quand même très bien. Donc sans problème.

Merci beaucoup pour vos questions.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Sindy.

Alberto, je vois que vous avez la main levée. Allez-y Alberto. Et n'oubliez pas qu'il y a un match, l'Argentine contre la Bolivie, pour la coupe des Amériques. Donc on va essayer de s'arrêter avant la fin de l'heure pour qu'on puisse tous regarder le match.

ALBERTO SOTO : Par rapport à la question de Carlos, il n'y a pas eu de consensus, mais j'ai un petit peu peur parce qu'il semblerait qu'il y ait une tendance comme quoi un nom de domaine est une marque. Donc je crois qu'il nous faut en parler davantage au sein du groupe de travail. Il faudrait qu'il y ait une proposition, Carlos, de manière à ce qu'on n'en arrive pas là, parce que du point de vue juridique, c'est impossible que quelqu'un accepte au sein de l'ICANN qu'un domaine soit une marque parce qu'il pourrait y avoir des revendications et de larges problèmes.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, je suis d'accord Alberto. Il nous faut commencer à en parler aussi rapidement que possible de manière à pouvoir identifier des alliés au sein de l'ALAC de manière à avoir une position de la majorité. Alberto, vous pouvez baisser la main.

J'ai vu peut-être une autre main, Harold ?

HAROLD ARCOS : Oui, tout à fait.

C'était rapidement pour dire qu'au cours de l'année dernière, nous avons émis un commentaire sur le sujet du .amazon. Donc il y a eu des positionnements qui ont été pris par rapport à cela. Et nous nous étions dit que nous avancerions justement dans ce même sens. Raul et quelqu'un d'autre en discutaient. Donc en dehors de ce que l'ALAC a fait à l'interne, il y a des précédents par rapport à ceci. Il y a également des réglementations. Ce que Carlos Aguirre a dit, c'est que ce sont des sujets tout à fait intéressants, comme Alberto le disait. Et n'oublions pas le .amazon.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, tout à fait, ne l'oublions pas parce qu'il y a certes les dangers et il y a les problèmes de souveraineté.

Alejandro, vous avez la main levée ? Allez-y.

ALEJANDRO PISANTY : Merci beaucoup et bonne chance pour le match, Sergio.

Je ne sais pas si j'ai bien compris, mais il semblerait qu'il y ait des règles assez strictes sur les marques et sur la question de l'enregistrement avant de revendiquer. Sinon, cela dépendra du contrat entre l'opérateur de registre et le titulaire, mais il y a peut-être des zones grises, donc il nous faudra prendre position là-dessus.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui. C'est un problème au niveau des ccTLD, c'est un fait.

Marcelo est là avec nous. Je crois qu'il vient d'arriver sur Zoom. Je vais vous demander d'être bref parce que nous n'avons qu'il nous reste que quelques minutes. Mais si vous voulez bien faire votre rapport sur la communication à LACRALO, vous avez la parole.

MARCELO RODRIGUEZ : Bonsoir. Je vous parle de l'Argentine où il fait très froid. Merci Sergio de m'avoir donné la parole.

Je voudrais vous dire que nous sommes en train de distribuer les nouvelles de LACRALO, la deuxième édition du bulletin LACRALO qui a été rédigé avec la contribution de beaucoup des personnes qui sont présentes aujourd'hui ainsi qu'avec la contribution d'autres personnes qui ne sont pas là aujourd'hui. Nous avons une version en espagnol et une version en anglais et il est possible d'avoir une version en portugais également. Les deux éditions ont été envoyées. Il y a des renseignements sur l'acceptation universelle, le renforcement des capacités et la communication.

Nous avons revu le cours des techniciens pour l'acceptation universelle et des certificats ont été émis. Je crois que Sylvia a eu des informations. Je ne sais pas exactement si ce sera mi-août ou mi-septembre où nous allons entrer dans le vif de la discussion de manière plus ouverte avec le public en général.

En ce qui concerne les réseaux sociaux pour LACRALO, l'acceptation élargie et par rapport aux activités de l'ICANN71, nous aurons bientôt la communication effectuée sur Twitter, Facebook et Instagram ; nous aurons bientôt toutes ces données.

Nous sommes en train d'organiser un projet à la radio avec un centre du nord de l'Argentine. C'est une activité qu'on organise au niveau de l'Amérique latine et des Caraïbes dont l'objectif est de marquer la différence concernant la communication et bien sûr de donner la possibilité de fournir du matériel sur notre canal de LACRALO. Et bientôt, nous aurons la page de LinkedIn aussi.

C'était un petit rapport pour vous dire ce qui se fait en Argentine à différents niveaux.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci beaucoup Marcelo. Je vous demanderais de nous envoyer les podcasts si vous en avez. Comme cela, on peut les télécharger sur les différentes pages des organisations avec lesquelles nous travaillons au niveau de LACRALO. Ce sont des microprogrammes qu'on peut télécharger et partager.

Je vous fais une petite suggestion. Vous pouvez en parler au niveau de la commission ou au niveau du groupe de travail, mais actuellement il y a ici présentes à cette réunion beaucoup de personnes qui pourraient apporter quelque chose à travers leur vision pluriculturelle de l'internet. Donc chacun pourrait apporter ici sa vision des choses et donner une certaine diversité à la question. Si vous voulez, envoyez-nous ce matériel pour qu'on puisse l'utiliser. Et merci beaucoup.

L'autre chose que je voulais aussi mentionner suite à un commentaire que Marcelo m'a fait, la prochaine newsletter sort au mois d'août, donc on devrait commencer à envoyer au département de communication les articles que l'on veut leur envoyer pour qu'ils sortent dans ce prochain

numéro. Tous ceux qui veulent participer, envoyer un article, vous êtes les bienvenus. Rappelez-vous que vous pouvez faire des articles d'opinion sur ce dont on parle au niveau de l'ICANN, des articles concernant ce qu'on fait dans nos organisations personnellement chacun. Cela peut donner lieu à une double participation en tant qu'organisation et en tant que personne. Donc allez-y s'il y a beaucoup d'informations dont vous pouvez nous faire part. C'est aussi un canal qui vise à garantir la participation de tout le monde, des utilisateurs finaux et des organisations ; donc c'est l'objectif.

Maintenant, voyons un petit peu où nous en sommes dans notre ordre du jour. Nous passons au point 6, ICANN71. On va donner la parole à Lilian De Luque qui va nous parler des réseaux sociaux et ensuite, on passera au panel de gouvernance de l'internet et on donnera la parole à Claire Craig. Deux de nos collègues, donc d'abord Lilian et ensuite Claire. Lilian, allez-y.

LILIAN IVETTE DE LUQUE :

Bonjour à tous. Merci Sergio. Est-ce que vous pouvez mettre sur l'écran s'il vous plaît la partie du groupe des réseaux sociaux qui parle des gagnants et du concours qui a été fait ?

Ce concours de Twitter que l'on fait de manière traditionnelle à chaque réunion de l'ICANN a été fait lors de la réunion ICANN71 et ce que l'on fait, c'est qu'on donne un prix à ceux qui ont envoyé le plus grand nombre de tweets, à ceux qui ont été les plus originaux. Et pour l'ICANN70, nous avons introduit quelque chose de plus et c'était les concours sur Facebook. On a commencé à partir de l'ICANN70 à suivre

le Facebook. Les gens ont commencé à publier des photos et là-aussi, on a fait un concours. On a continué pour l'ICANN71.

Pour l'ICANN71, le premier prix a été décerné à Olivier Crépin-Leblond, le deuxième à un représentant de l'Afrique, le troisième à Dave Kissoondoyal aussi de l'Afrique. Je crois qu'il y a eu aussi un autre prix qui a été décerné à Marcelo Rodriguez ; c'était un prix important. C'était important que l'Amérique latine et les Caraïbes soient présentes pendant cette réunion de l'ICANN. La dernière fois, c'est moi qui avais gagné. Cette fois-ci c'est Marcelo qui a gagné ; bravo, je vous félicite Marcelo. Donc Marcelo Rodriguez, troisième place.

Remontez un petit peu... Descendez un petit peu, voilà. Ici, vous voyez le concours de Facebook. Marcelo a eu le troisième prix. David aussi. Un représentant de l'Inde a eu le premier prix. C'est bien que tout le monde participe activement à ces concours, participent sur les réseaux sociaux. On a eu aussi beaucoup d'interactions sur les réseaux sociaux de LACRALO, on a publié plein de choses sur nos pages. Et ce travail que nous faisons et qui se consolide est très important. Je vous invite à participer pendant la réunion de l'ICANN72 pour qu'il y ait davantage de Latino-américains qui participent et qu'on gagne davantage de prix.

Je voulais aussi vous raconter qu'on a présenté ce bulletin d'acceptation universelle dans notre première newsletter. Et pour notre prochaine newsletter, nous allons en présenter un autre pour montrer ce que nous faisons en ce qui concerne l'acceptation universelle au niveau de LACRALO.

Je vous remercie.

CLAUDIA RUIZ : Merci. Sergio, on ne vous entend plus.

SERGIO SALINAS PORTO : Je vais répéter.

Merci Lilian. Et nous donnons maintenant la parole à Claire Craig.

CLAIRE CRAIG : Bonjour, bonsoir à tous. Est-ce que vous m'entendez ? Parfait. Je sais que je suis entre l'Argentine et la Bolivie.

Nous avons travaillé dans un grand groupe avec plusieurs représentants qui représentaient les parties prenantes externes de l'ICANN. Cette réunion a été modérée par Olivier Crépin-Leblond. Il y avait différents représentants des parties prenantes. On a travaillé avec le NCUC. On a parlé du rôle que l'ICANN devrait assumer au niveau mondial concernant l'utilisation malveillante du DNS.

Ensuite, deuxième question, on a réfléchi où se trouvait la possibilité de participer au niveau de l'ICANN. On a abordé la question du point de vue de l'Amérique latine et des Caraïbes. J'ai dit que je voulais commencer par mentionner le fait qu'il y avait beaucoup de participation au niveau des Caraïbes, qu'il y avait beaucoup de participation des parties prenantes au niveau de notre région, que l'on faisait beaucoup de travail, particulièrement en ce qui concerne les Caraïbes. Je ne peux pas parler des autres régions parce que comme vous le savez, dans les Caraïbes, on parle français, espagnol et anglais mais au niveau des Caraïbes, je dirais qu'on a beaucoup de participants

qui travaillent avec différents groupes, avec la CTU qui représente une organisation des Caraïbes, Caraïbes Télécom, l'organisation des États des Caraïbes. On a participé avec les gouvernements. Il y a un représentant du GAC qui représente les Caraïbes. L'ICANN travaille avec les RIR de l'Amérique latine et l'événement de l'ICANN qui a eu lieu dans les Caraïbes... Et il y a aussi d'autres groupes auxquels j'appartiens. Les différents membres ont travaillé sur la gouvernance nationale et régionale pour la participation. Et il y a eu une série d'opportunités pour faire de la sensibilisation auprès des gouvernements, surtout maintenant pendant la pandémie. Une des menaces est qu'il y ait un changement de perception concernant la gouvernance de l'internet. Je pense qu'on peut faire beaucoup de choses au niveau des parties prenantes.

On a aussi dit qu'on avait besoin du soutien de l'ICANN dans les pays en voie de développement par rapport à l'internet mondial du Nord. Il faut comprendre ce que signifie pour nous le Nord pour les pays en voie de développement. On n'est pas bien représentés, on a besoin d'être mieux représentés. On a besoin qu'il y ait davantage de personnes de cette partie du Sud du monde, et surtout pour les pays en voie de développement qui ont besoin de davantage de cours ou de renforcement des capacités pour former leurs membres.

Voilà, j'ai terminé. Je vous remercie.

CLAUDIA RUIZ :

Sergio, vous êtes en muet, on ne vous entend pas.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup Claire. Merci, très bon rapport. J'ai beaucoup apprécié ce rapport.

Je présente mes excuses à Alejandro et à Raitme, je n'avais pas vu leur main levée. Alejandro, vous avez la parole.

ALEJANDRO PISANTY : Après 25 ans de travail, on continue à dire que les Caraïbes ne sont pas bien représentées. Il faut que cela change.

SERGIO SALINAS PORTO : Je crois que cette discussion, Alejandro, est terminée. On a tourné cette page, je crois.

ALEJANDRO PISANTY : Non, je ne parle pas du pourcentage de vote. Pourquoi est-ce que nous avons besoin de communication concernant la popularité et autre sur Facebook si on n'a pas de contribution ? Ce qui a été fait par l'ICANN au niveau des Caraïbes est tout à fait positif.

SERGIO SALINAS PORTO : D'accord, on peut en parler un petit peu plus.

Raitme, vous avez la parole. Allez-y.

RAIMTE CITTERIO : Je voulais annoncer... En fait, je voulais plutôt poser une question. Comment peut-on introduire un projet ou l'idée d'un projet pour définir les règles, pour promouvoir le groupe de travail ? Comment est-ce que

vous choisissez le président de groupe de travail ? Comment est-ce que vous choisissez le vice-président ?

Personnellement, je crois – et c’est le sentiment d’autres me semble-t-il – que certains groupes de travail ont des critères et ce que je souhaiterais, c’est que ce soit expliqué. Il y a des critères discrétionnaires qui ne sont pas adéquats. Et je crois qu’il faut mettre en place ces critères parce que pour les groupes techniques, il est établi que les directeurs du groupe, ce sont les personnes qui n’ont pas nécessairement les bonnes compétences.

Par exemple, lorsqu’on va à l’IETF et qu’on envoie une amélioration de RFC, il faut le savoir. Ce n’est pas comme si on ne connaissait rien. Et le domaine technique doit être bien représenté. Ceci s’applique également aux autres questions qui ne sont pas nécessairement techniques.

C’est pour cela que je souhaite introduire une proposition. Je ne vais pas l’introduire maintenant, mais je vais commencer à y travailler. Et vous êtes tous invités à contribuer à cette idée. C’est une petite idée simplement pour mettre en place les groupes de travail.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci Raitme. Je vais vous expliquer.

Nous n’avons pas d’obligations du point de vue technique de représenter les utilisateurs finaux parce que ce ne sont pas des personnes techniques, ce sont des utilisateurs finaux. À l’IETF, c’est différent ; c’est le lieu des ingénieurs. Mais ici, les utilisateurs n’ont pas nécessairement des connaissances techniques. Si quelque chose vous

intéresse, vous pouvez ajouter davantage de personnes, vous pouvez donc insister là-dessus. Je vous l'ai déjà dit par le passé et je vous le redis.

Ce serait très bien d'avoir davantage d'ingénieurs et d'experts techniques. Mais nous sommes des utilisateurs finaux normaux. Il y a des gens qui viennent d'autres organisations qui ne défendent pas nécessairement les droits des utilisateurs finaux dans leur pays. Ce sont simplement des organisations. Donc la réponse de l'ALAC et la réponse de tout le monde, c'est : « Vous avez le droit d'être là parce que vous êtes des utilisateurs. »

Je l'ai compris et je l'ai incorporé dans mon ADN de participation à LACRALO. Ici, ce n'est pas le lieu pour les experts de l'internet, les experts techniques. Nous avons des utilisateurs finaux et l'objectif, c'est de les aider le mieux possible. Il y a des domaines spécifiques au sein de l'ICANN qui correspondent à ceux qui ont une expertise technique et c'est là-dessus qu'il faut travailler, c'est la cible.

Alejandro.

ALEJANDRO PISANTY :

Je suis d'accord avec Raitme et je le suis. Il y a un lien direct entre le manque de connaissances techniques au sein de l'organisation – et je ne veux pas dire qu'il n'y a pas de participation, il y a une certaine participation, mais il y a des gens à qui il manque les connaissances techniques au sein de l'organisation dans laquelle elle travaille – donc il

y a un lien direct entre les connaissances techniques et le manque de plaidoyer.

SERGIO SALINAS PORTO : C'est peut-être tout à fait vrai, mais nous ne pouvons que faire ce que nous faisons depuis un certain temps. Et nous pouvons essayer d'attirer des personnes compétentes, mais je ne peux pas demander à une association d'avocats d'avoir des expertises techniques, ce n'est pas le lieu.

Alberto, allez-y.

ALBERTO SOTO : Je crois que ce que voulait dire Raitme, c'est que pour travailler au sein des groupes de travail, il faut quand même avoir certaines compétences, certaines connaissances. Et grâce à cette expertise, on peut travailler dans le groupe de travail. Ce n'est pas une question d'expertise mais de connaissances.

Peut-être que vous ne connaissez pas la véritable différence entre l'IPv4 et l'IPv6, mais vous savez peut-être qu'il est important de promouvoir l'IPv6 pour les utilisateurs finaux. Donc je pense que lorsqu'un utilisateur final qui est chez lui et qui ne connaît absolument pas la définition de l'IP, ceci fait peur je pense à Raitme. Et je crois que tous, au sein des groupes de travail, il nous faut avoir au moins des connaissances de base du point de vue technique au sein des groupes de travail.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, tout à fait Alberto. Mais j'insiste, si vous participez à un groupe de travail, vous devez apporter votre connaissance technique si vous êtes un expert technique et que vous essayez de le promouvoir. Mais si vous ne dirigez pas le groupe, que le groupe sera dirigé par quelqu'un d'autre, votre point de vue sera reçu et personne ne travaillera contre vous. Nous avons tous eu l'opportunité de participer à des groupes de travail et il n'y a pas de question discrétionnaire. Si vous souhaitez lever la main, vous pouvez le faire. Il y a de la place pour tout le monde.

Raitme et ensuite Carlos.

RAITME CITTERIO : Par rapport à ce qu'a dit Alberto, il est nécessaire quand même d'avoir certaines connaissances techniques sur certains sujets qui ne sont pas nécessairement liés. Nous sommes d'accord. Ceci étant, j'insiste – et je vais essayer d'être plus spécifique. Pour les questions qui sont spécifiquement techniques, elles peuvent être gérées par des experts techniques. Pour les autres, c'est différent. C'est ce que je veux dire. Et je vois que vous n'êtes pas d'accord avec ce que je voulais dire et très bien. Mais je vais quand même envoyer cette proposition. Elle sera peut-être acceptée, peut-être pas.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci Raitme.

Carlos et ensuite, on passe à la suite.

CARLOS AGUIRRE : Merci Sergio.

Je souhaitais ajouter encore autre chose. Au sein de la gouvernance de l'internet, il y a cinq secteurs : les gouvernements, la société civile, les entreprises, le secteur technique et le secteur universitaire. Tous, nous donnons notre point de vue, nous sommes la société civile, nous sommes utilisateurs finaux, donc c'est notre contribution. Le secteur technique apporte sa contribution avec ses connaissances. Même chose avec ce qui est universitaire et même chose pour les autres. Voilà ce qui se passe pour chaque situation. C'est ce que je voulais ajouter.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci Carlo. Vous avez fait un petit peu la lumière sur quelque chose qui nous semblait un petit peu sombre.

Passons maintenant aux mises à jour régionales. Je vais faire référence aux élections. Vous savez que nous avons passé par cette période de processus électoral. Je crois que le travail a été excellent, les différentes parties prenantes ont été très impliquées. Les résultats étaient clairs et transparents. Mais j'ai reçu des emails de certains membres de la région quand même qui me demandaient pourquoi les électeurs n'ont pas été mentionnés et ils voulaient savoir comment s'était passé le processus d'élection.

En général, ce que nous faisons à LACRALO, c'est que nous votons pour un candidat ou pour un autre. Donc ce processus électoral, nous ne l'avons peut-être pas montré parce que je ne m'étais pas rendu compte et j'ai oublié d'ajouter cette partie, mais cela ne se reproduira pas et j'insiste pour dire que je souhaite m'excuser parce que l'erreur était mon erreur, les scrutins n'ont pas été montrés. Donc si vous voulez

m'envoyer un email, n'hésitez pas. Quoi qu'il en soit, vous avez raison, j'ai fait une erreur.

En ce qui concerne l'atelier de LACRALO, cet atelier a été important. Nous sommes maintenant au point où nous savons où LACRALO doit aller, dans quel sens aller. Et il a été très intéressant de voir quel a été le positionnement par rapport à ce que nous représentons, les organisations qui sont donc en lien avec l'ICANN.

Tout d'abord, nous en avons parlé récemment, nous devons connaître les questions – nous en avons parlé. Nous devons connaître l'impact sur les utilisateurs finaux dans nos régions et dans nos pays. Et enfin, nous devons prendre un positionnement collectif de manière à prendre une décision au sein de l'ALAC ou de manière à suivre les avis. Nous devons savoir quel va être l'impact. Même s'il y a la partie technique, il y a la partie bon sens aussi et le bon sens est absolument essentiel.

J'aurais déjà dû vous dire ceci. Je souhaitais féliciter Claire, Harold – j'ai oublié de le faire –, Carlos et je ne sais pas s'il y a d'autres personnes. Je suis désolé si je les oublie. Mais je souhaite vous féliciter pour vos nouveaux postes à partir de novembre. Claire travaille déjà. Je serai secrétaire élu en novembre, même chose pour Carlos et Harold en novembre. Claire devra commencer très rapidement à mettre la main à la pâte. Et à LACRALO, à partir du mois de novembre, nous devons nous mettre au travail. Félicitations à notre président élu qui va prendre la tête de la région. Je vous envoie à tous une accolade. Mes félicitations, merci à tous ceux qui ont participé.

Lilian, Alberto, vous aviez des propositions qui étaient différentes des autres candidats et c'est quelque chose de courageux. Nous savons que

vous travaillez avec l'ICANN depuis longtemps, vous avez donné beaucoup de temps. Donc félicitations à tous ceux qui ont participé à cette élection absolument exemplaire.

Je ne sais pas s'il y a autre chose à ajouter là-dessus. Carlos, c'est une nouvelle main ou une ancienne main ?

CARLOS AGUIRRE : Désolé Sergio, j'ai oublié de baisser la main.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci beaucoup.

S'il n'y a pas d'autres choses à ajouter, nous pouvons clore la réunion de manière à ce que les Argentins et les Boliviens puissent aller voir le match de foot. Et entre temps, réfléchissons à l'augmentation de la participation dans la région, que pouvons-nous faire pour que la région soit plus active. Et comme Raitme le disait, je pense que c'est quelque chose sur lequel il faut réfléchir. Ce n'est pas que je ne suis pas d'accord avec Raitme. Ma vision est un petit peu différente de la sienne simplement.

Avant de partir, j'ai oublié que Lito était dans la salle. Lito, est-ce que vous voulez nous faire une mise à jour, dire quelques mots par rapport à ce qui vous concerne ?

LITO IBARRA : Non, juste féliciter tout le monde, féliciter tous les membres de LACRALO qui vont assumer de nouveaux postes. Et bravo à tous.

SERGIO SALINAS PORTO : Je vois qu’Alejandro veut dire quelque chose à propos de l’atelier. Oui Alejandro, allez-y. Vous voulez parler Alejandro ? Allez-y.

ALEJANDRO PISANTY : Je voulais entendre le rapport.

SERGIO SALINAS PORTO : Je crois que ce rapport, ce sont deux événements particuliers qu’on a organisés avec David Plumb, qui a réalisé un travail qui va être fait pendant toute l’année jusqu’au mois de mars de l’année prochaine. Ensuite, ce sera Jose Arce qui va prendre la suite dans cette section. Je crois que le premier processus que nous avons voulu mettre en place, c’était essayer de relier ce que l’on fait et tous nos travaux au niveau de LACRALO et ce qu’on fait au niveau des utilisateurs finaux sans parler de politiques. Nous représentons les utilisateurs de nos pays et nous devons avoir une action positive, pouvoir conseiller ces utilisateurs, leur donner une vision concernant le chemin à suivre pour les différents thèmes qui intéressent la région. Voilà.

Dans certains cas, cela marche bien et dans d’autres cas, moins bien, mais je dirais qu’il y a un site – je crois que c’est Silvia Vivanco qui a mis le lien – avec le lien de l’atelier avec l’enregistrement ; tout cela se trouve sur le site. Il y avait beaucoup de gens qui ont participé à cet appel ce jour-là. Et je dirais que nous n’avons pas eu la participation que nous aurions aimé avoir lors de cet événement. On s’attendait à ce qu’il y ait beaucoup plus de participants de notre région et cela n’a pas été le cas. C’est une chose que nous devons améliorer. Sur 61 organisations

qui appartiennent à LACRALO, il n'y avait pas que 22 participants, c'est-à-dire un tiers. Et l'ALAC nous demande qu'il y ait 61 personnes, pas 22. J'ai des attentes concernant notre région qui serait 61 puisqu'on a 61 participants ; 22, c'est trop peu, donc il faut davantage de participants. Si on est 61, on doit s'attendre à ce qu'il y ait 61 personnes qui participent.

Pour nous, nous nous divisons pour travailler le plus correctement possible. De toute façon, je pense que petit à petit, pendant ces mois à venir, le nombre de membres qui participent va augmenter d'ici notre prochaine rencontre. C'est ce que je voulais vous dire.

Si quelqu'un a quelque chose à ajouter, c'est le moment de le faire, c'est le moment de lever la main. Je vous donnerai la parole. Je vois que le chat est assez actif aussi. Si personne ne veut prendre la parole, je vous salue et on va bientôt se retrouver puisque nous sommes déjà à la fin du mois et nous avons notre prochaine réunion bientôt.

Je vous salue tous et je vous dis à bientôt. Au revoir, merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]